

MAIRIE



De

CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du lundi 23 février 2009 à 20 h 30

Le vingt trois février deux mil neuf à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 11

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, Mr ALADEL, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie

Excusé :

Date de convocation: 18 février 2009

Date d'affichage: 18 février 2009

Secrétaire de séance : Bernard LANDIECH

Délibération sur la SUBVENTION au Comité des Fêtes :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention au Comité des Fêtes de CASSAGNES.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1500 € et donne tout pouvoir au Maire pour exécuter cette décision et inscrire cette subvention au budget 2009.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le